
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 13 (1985)

DOI: 10.11588/fr.1985.0.52331

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

von Frankreich durch den Hundertjährigen Krieg und den langsamen Erholungsprozeß, die Wiederbesiedlung und die Neukultivierung der Äcker und Weingärten machen. Die Herausgeberin hat auf weitere Probleme hingewiesen, die durch das dargebotene Material einer Lösung nähergebracht werden können.

Wie jedermann weiß, wächst die Überlieferung im Spätmittelalter an, so auch für das Stift von Vincennes. Es war gar nicht möglich, alle Urkunden und Akten im Wortlaut abzudrucken, ohne den Rahmen jeder vertretbaren Publikation zu sprengen. Die Herausgeberin hat daher viele Dokumente in Regestenform wiedergegeben und nur die wichtigen ganz abgedruckt. Sie hat bei ihrer Entscheidung für Regest oder Vollabdruck eine glückliche Hand bewiesen. Störend sind eigentlich nur die zu sehr verkleinerten Karten, die vor den Dokumenten zu einzelnen Besitzkomplexen beigelegt sind. Die Ortsnamen sind vielfach kaum zu erkennen, so daß der Wert der Karten eingeschränkt ist.

Beide Bände sind durch ausführliche Register gut erschlossen. Der Herausgeberin gebührt uneingeschränkte Anerkennung für ihre Publikation.

Klaus MILITZER, Köln

Christopher T. ALLMAND, *Lancastrian Normandy, 1415–1450. The History of a Medieval Occupation*, Oxford (Clarendon Press) 1983, XIII–349 p., carte.

Auteur, depuis plus de vingt ans, de très nombreux articles sur la Normandie de la première moitié du XV^e siècle, C. T. Allmand nous offre ici une synthèse de ses recherches. Ce nouvel ouvrage traite d'une période cruciale de l'histoire de la Normandie, la dernière phase de la guerre de Cent ans, période qui n'est pas totalement inconnue, loin de là, mais qui nous est ici pour la première fois racontée de façon exhaustive du point de vue de l'Angleterre. Passons tout de suite sur les quelques défauts de la présentation matérielle qu'une édition aussi coûteuse que celle-ci aurait pu éviter. Ces défauts concernent tous la présentation de la bibliographie. Cédant à la facilité, on n'y a indiqué le nombre de pages ni des livres ni des articles, privant ainsi le lecteur d'une information importante. Les titres français cités, et ils sont nombreux, sont le lieu d'un véritable abus de majuscules alors que, par ailleurs, de nombreux accents ont été oubliés. Défaut plus grave, cette bibliographie souffre de quelques omissions difficiles à justifier: ne s'y trouvent, par exemple, ni ›le Favier‹ ni ›le Leguai‹ sur la guerre de Cent ans. Enfin, l'article de Michel Nortier sur le rôle de 1421 dont l'auteur fait usage de façon explicite (p. 175) aurait mérité d'être cité au long et non inclus sans autre détail dans le Répertoire périodique de documentation normande dont il fait partie. En revanche, le livre est heureusement doté d'un index, bien fait en général, bien que la règle qui a présidé à l'introduction ou à l'omission des noms d'historiens contemporains ne soit pas très claire. Le texte est également précédé d'une bonne carte qui permet au lecteur de situer le lieu des principaux événements dont il est question au cours de l'ouvrage.

L'A. nous fait donc revivre l'histoire de la Normandie, des années qui précédèrent le traité de Troyes à la fin de l'occupation anglaise. Ces trente-cinq années sont analysées surtout du point de vue de ce que fut la politique anglaise en Normandie, politique d'occupation plus que de chevauchées, et politique de renforcement du cadre institutionnel. La réaction française à cette présence étrangère est prise en considération mais l'opinion anglaise également dont le changement d'attitude, entre 1420 et 1450, fut très profond.

Directement ou en filigrane, le traité de Troyes est au centre de la thèse que nous présente l'A. Entaché d'ambiguïté, il constituera la pierre d'achoppement qui, tant pour les Bourguignons que pour les Anglais, explique la façon dont se déroula la suite des événements. Même si les Bourguignons hésitèrent à accepter les termes du traité, c'est évidemment du côté de Charles et de ses fidèles qu'il fit le plus de mécontents et d'insatisfaits. Le traité prévoyait de faire de la

Normandie une partie intégrante des terres du roi d'Angleterre. D'où l'importance du nombre de spoliations, le roi d'Angleterre attribuant les terres à ceux qui lui étaient fidèles, tant Anglais que Français, aux dépens de leurs possesseurs originels. Ces spoliations créèrent donc un état de tension, même entre Français, qui laissait dès lors prévoir qu'une solution négociée était impossible et que seule la force militaire permettrait de faire respecter les termes du traité. Elles créèrent aussi un imbroglio juridique que l'Édit de Compiègne ne suffira pas à débrouiller (1436) et qui, en partie, explique la lenteur du retour à la normale après la défaite anglaise.

L'A. insiste aussi sur le caractère différent, du moins en ce qui concerne la Normandie, de la guerre entreprise à partir de 1415. Malgré le dur traitement qui fut réservé à Honfleur et à Caen, pour l'exemple seulement soutient-il, et après un premier temps où l'aspect militaire l'emporta sur tout autre considération, l'intention ultime de l'Angleterre était de faire de la Normandie une véritable extension du royaume d'Outre-Manche. Pour y parvenir, il fallait favoriser la présence permanente d'une population anglaise capable d'assurer la continuité des générations. En conséquence, la guerre en Normandie ne fut pas une guerre de chevauchées, destructrice du tissu social; elle ne dépendit pas non plus de l'appropriation violente par le butin si néfaste pour le tissu économique. Au contraire, l'administration anglaise caressait l'idée que l'enrichissement serait le fruit de l'exploitation stable des propriétés et de l'accroissement de leur rendement. D'où le soin particulier mis à assurer la sécurité de la région, une préoccupation constante du moins sous l'administration du duc de Bedford. Selon l'A., cette volonté ferme de «coloniser» la Normandie plutôt que de la maintenir par la conquête, se traduisit efficacement par les dons faits aux Anglais désireux de venir vivre en Normandie, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces derniers, qui entraînent l'installation permanente de familles de marchands et d'administrateurs, seraient les meilleurs exemples de l'intégration sociale des nouveaux venus. On le voit, on est très loin ici, des descriptions tragiques, parfois apocalyptiques de la situation de la Normandie, qui sont monnaie courante dans l'histoire de la guerre de Cent ans, y compris dans les plus récents ouvrages des historiens français (cf. Guy Bois qui décrit cette période comme «Hiroshima en Normandie»). La thèse de l'A. cependant n'est pas sans faille. Les exemples qu'il apporte d'installations permanentes et d'intégration en milieu rural ne sont pas très nombreux. Ils visent presque tous le Cotentin et ne sauraient donc constituer un échantillon raisonnable, valable pour l'ensemble de la Normandie. Il en est malheureusement de même en milieu urbain et l'A. ne précise nulle part ce qui constitue, pour son propos, un nombre «historically significant» (p. 120) qui permettrait de confirmer ses thèses. En fait, on chercherait en vain un ensemble de données qui permettraient une étude statistique tant des familles marchandes que des familles vouées à l'administration. De plus, même si les membres de la garnison se livraient, à l'occasion, à des opérations commerciales dont les succès pouvaient être bénéfiques pour leur région de résidence, il semble abusif de les inclure dans le groupe des marchands anglais installés en Normandie. Sur ce point, on suivra plus volontiers R. Jouet qui insiste sur le caractère transitoire de l'installation des capitaines et des soldats «appelés de par leurs fonctions... à ne pouvoir se fixer» (Histoire de Caen, p. 97). Dès ce moment cependant, le groupe de marchands au sens strict, sur lequel l'A. fonde sa thèse devient singulièrement restreint. La présence permanente de familles d'administrateurs n'est pas plus facile à cerner, malgré les efforts de l'A. d'établir des filiations entre administrateurs de la première génération et porteurs d'un patronyme identique de la seconde ou troisième génération. Les conclusions de l'A. reposent ici trop souvent sur de pures spéculations, – «it is likely that... we may assume that...» –, pour mener à une vision nette de ce que fut cette «occupation» au plan social.

On peut donc se demander si la volonté du roi ou de Bedford de transformer la Normandie en un prolongement de l'Angleterre ne fut pas, tout au long de l'occupation, qu'un demi-succès sinon un échec pur et simple. L'essor économique attendu de cette intégration sociale ne se fit en tout cas pas sentir. Les nouveaux seigneurs ne firent pas fortune. En témoignent abondamment tant les retards mis à produire les aveux de dénombrement que l'incapacité dans laquelle ils étaient, le cas échéant, à payer leur rançon à partir de leur fortune personnelle. À quelques

exceptions près, seules des contributions extraordinaires pouvaient les aider à faire face à la situation.

En fait, le chapitre 2 le montre clairement (*The Defence of the Treaty of Troyes*), toute cette opération fut loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement anglais et de la population. Les appels fréquents à l'Angleterre pour combler besoins militaires et financiers furent de moins en moins bien reçus. Après 1441, le désir de faire des sacrifices pour défendre la Normandie s'évanouit totalement. L'A. montre comment, entre 1420 et 1450, l'opinion publique se modifia, en grande partie à cause de l'opposition entre les intérêts proprement militaires et les intérêts commerciaux en cause. La communauté marchande anglaise était prête à la générosité, à oublier même ses réticences devant les prêts plus ou moins forcés qu'elle était amenée à consentir, lorsqu'il s'agissait de sauver Calais. Il en allait tout autrement lorsqu'il fallait financer des opérations militaires sur une plus vaste échelle ou de soutenir financièrement les Anglais installés en Normandie. L'idée que la Normandie devait être capable de financer elle-même les opérations guerrières menées sur son territoire sera cruciale dans les dernières années de l'occupation.

À plusieurs reprises, au cours de ce volume, l'A. n'hésite pas à prendre position sur les points encore controversés de l'histoire de cette période. Souvent bienvenues, ces prises de position ne sont toutefois pas toujours convaincantes. Ainsi, commentant l'impact de l'invasion anglaise et l'exode de population qu'elle provoqua, en particulier à Caen, l'A. se range du nombre de ceux qui veulent réduire cette émigration de 25,000 à quelques centaines d'habitants seulement, un nombre que l'A. trouve «sober and realistic». On comprend mal alors comment, un peu plus loin, il peut nous décrire la situation de Caen comme celle d'une ville dépeuplée, pour le repeuplement de laquelle des mesures spéciales durent être prises par le duc de Clarence (p. 84–85).

L'A. prend aussi sa place dans une controverse qu'il ne mentionne d'ailleurs qu'en passant (p. 39 n. 50), lorsqu'il cherche le point tournant de l'occupation et de la guerre. Il ne renvoie le lecteur qu'aux historiens anglophones qui ont débattu la question et laisse ainsi dans l'ombre une part importante de l'historiographie sur ce point. Sa tendance personnelle le porte à minimiser la portée du traité d'Arras et à entériner la vision de Charles VII lui-même pour qui, plus que le siège d'Orléans, le siège de Montargis fut «le commencement de la recouvrance...» (p. 31). Quant à l'année 1435, si elle eut quelque importance dans le déroulement de la guerre, ce fut surtout à cause de la disparition de Bedford qui fut mal remplacé par York et Suffolk, deux hommes qui ne faisaient pas le poids.

Enfin, l'A. n'a pas craint de s'immiscer dans la question délicate de l'attitude des Normands face à l'invasion étrangère. Partisans ou collaborateurs, les Normands? Renvoyant dos à dos des interprétations aussi éloignées l'une de l'autre que celle de R. Jouet, – dont la base d'interprétation est jugée trop étroite –, et celle de G. Bois, – jugée illogique parce qu'elle attribue des motivations politiques à des gestes déjà reconnus comme essentiellement économiques –, l'A. s'oppose donc à toute interprétation étroitement nationaliste. Il atténue tellement, peut-être un peu trop, l'aspect partisan de certains événements qu'il faut presque lire entre les lignes pour le retrouver. Choissant sans peine entre l'école «objective», il donne le plus grand rôle, dans l'interprétation des conditions économiques et sociales qui prévalurent en Normandie, aux Armagnacs d'une part et aux facteurs naturels d'autre part, qui constituèrent selon lui le véritable fond sur lequel se déroula l'invasion anglaise. Beaucoup, peut-être, n'apprécieront pas ce qu'ils verront comme une réduction du «drame» normand. Mais la présentation qu'en fait l'A. ne peut manquer de faire réfléchir.

Beaucoup d'autres aspects de ce volume sont intéressants. L'A. y dépend parfois trop étroitement de sources secondaires qu'il n'a pas contrôlées. On peut contester, par exemple, l'affirmation globale selon laquelle la population normande aurait augmenté de 25 % entre 1425 et 1435 alors que les sources d'où ce jugement est tiré ne concernent qu'un nombre très limité de villages dans une région bien délimitée de la Normandie orientale. En Normandie de l'ouest, les

mêmes résultats ne peuvent être atteints. Mais l'A. met bien en opposition les qualités militaires d'un Henry V et les fautes politiques d'un Henry VI. Il apporte aussi de précieuses réflexions sur l'attitude prise par la noblesse, ou plutôt, devrait-on dire, les attitudes des différents groupes de la noblesse dans ce conflit. Noblesse laïque et noblesse ecclésiastique n'étaient pas sensibles aux mêmes aspects de la situation et les raisons étaient nombreuses qui poussaient, soit à être fidèle au roi de France, soit à donner son allégeance au roi d'Angleterre.

Plein de renseignements précieux tirés de sources originales que l'A. a exploitées à fond, ce livre mérite de se retrouver sur les tablettes de tous les historiens intéressés à l'histoire de la Normandie au XV^e siècle.

Denise ANGERS, Ottawa

Alain ROQUELET (Ed.), *La vie de la forêt normande à la fin du moyen âge. Le coutumier d'Hector de Chartres. T. 1: La Haute-Normandie*, Rouen (Société de l'Histoire de Normandie, Archives départementales de Seine-Maritime, Cours Clémenceau) 1984, LVI-410 p., nombreuses cartes (Société de l'Histoire de Normandie, 62).

Continuant une longue tradition d'édition de textes, – ce volume est le soixante-deuxième de sa collection –, la Société de l'Histoire de la Normandie nous offre ici la première partie d'une édition qui sera presque complète du *Coutumier d'Hector de Chartres*, résultat de l'enquête qu'il accomplit, au tournant du XV^e siècle, à travers les forêts royales normandes. Le texte original a été amputé des parties concernant les forêts de Bréval et d'Anet-Roseux, de sorte à n'inclure que les forêts de haute Normandie, comprise entre l'Eaulne, l'Epte et la Charentonne.

Les chercheurs qu'intéresse l'histoire des forêts y trouveront les coutumes de vingt-et-une forêts, divisées, pour chacune d'entre elles entre d'une part les »francs usagers«, c'est-à-dire les individus, nobles pour la plupart, jouissant de droits et de privilèges liés à la forêt, et d'autre part, les »coutumiers«, en général des communautés d'habitants. Le texte est malheureusement incomplet, soit que l'un ou l'autre groupe de privilégiés manque totalement, – par exemple les francs usagers de la forêt de Montfort ou les coutumiers des forêts de La Londe, Bort, d'Arques et de Luchy –, soit que le texte les concernant ait été plus ou moins amputé. Aussi faut-il louer l'A. d'avoir ajouté en Annexe, lorsque cela était possible, des textes contemporains qui permettent de combler certaines lacunes.

Inutile d'insister sur l'intérêt et la nécessité de telles éditions de textes qui sont la base même de la recherche historique. Pour le bas Moyen âge, elles font encore cruellement défaut. Toute tentative pour rendre l'accès aux textes facile à un plus grand nombre de chercheurs ne peut donc être que bienvenue, et il faut souhaiter à la Société de l'Histoire de la Normandie le souffle pour continuer son entreprise. Mais encore faut-il, comme le rappelait R.-H. Bautier en 1975, mettre à la disposition des lecteurs »un texte sûr et parfaitement critiqué«. On ne peut que regretter que l'A. n'ait pas choisi de présenter une véritable édition critique de l'enquête d'Hector de Chartres. Malgré quelques remarques sur la langue du manuscrit présentées en introduction (p. XLII à XLIV), l'A. n'explique pas les choix qu'il a dû faire dans l'établissement du texte. L'orthographe est parfois corrigée, les fautes de sens également mais le texte est le plus souvent respecté même lorsqu'il y a de toute évidence erreur de copiste. Le lecteur est donc gêné par ces irrégularités de même qu'il l'est par l'apparition de signes d'accentuation non justifiés, tels ces accents circonflexes qui apparaissent sur tous les »i« placés entre deux voyelles. Les noms de lieux ne sont pas identifiés non plus que les institutions, fiefs ou personnes que mentionne Hector de Chartres. L'index dont est doté le volume est loin de suffire à cet égard. De même, on souhaiterait une table des matières plus complète, afin de pouvoir repérer facilement et rapidement les francs usagers et les coutumiers de chacune des forêts dont il est question.

En fait, l'utilisation de l'ordinateur dont l'A. fait état (p. 379), aurait dû permettre la